

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Bienvenue à Gaspard



Photo Progrès/Carmen GIRAUDON

Charles et Céline Parsy sont heureux de vous annoncer la naissance de leur deuxième enfant. Gaspard, Romain, Tadeusz a vu le jour le 22 septembre à 5 h 50 à l'Hôpital Nord. Il mesurait 49, 5 cm pour 3, 370 kg. Sa grande sœur Olivia (3 ans) est ravie de son arrivée.

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Bienvenue à Tiago



Photo Progrès/Carmen GIRAUDON

Tiago, Manuel Lemos Almeida, le deuxième enfant de Francisco et Éliana est né le 22 septembre à 11 h 13 dans la maternité de l'Hôpital Nord. Il pesait 3, 540 kg et 47 cm. Sa grande sœur Inès (2 ans et demi) est aussi aux petits soins en attendant de pouvoir jouer avec lui.

SAINT-GENEST-MALIFEAUX

Bienvenue à Léon



Photo Progrès/Marianne NOCE

L'heureuse maman, Manon Leroux (31 ans) est très fière de vous présenter Léon. Ce poupon est né le samedi 21 septembre à 4 h 53. À la naissance, il mesurait 51 cm pour 3,625 kg. Le papa, Olivier Blanc (36 ans) et la grande sœur, Juliette (2 ans et demi) sont impatients de les accueillir à la maison.



AVIS

Enquêtes publiques

SEM SAINT-ÉTIENNE la métropole SAINT-ÉTIENNE METROPOLE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rozier-Côtes-d'Aurec

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée sur le projet de PLU de la commune de Rozier-Côtes-d'Aurec du 14 octobre 2019 à partir de 9h00 au 15 novembre 2019 jusqu'à 12h00 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole (Direction Développement Territorial, service planification territoriale - Tél. 04 27 40 56 19).

À l'issue de l'enquête, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire, sera soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole. Monsieur Roger VERNET a été désigné Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lyon.

La mairie de Rozier-Côtes-d'Aurec est désignée siège de l'enquête. Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à la disposition du public du 14 octobre 2019 à partir de 9h00 au 15 novembre 2019 jusqu'à 12h00 inclus :

à la mairie de Rozier-Côtes-d'Aurec :

- les lundis de 13h30 à 17h00,
- les jeudis de 9h00 à 12h00,
- le 1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00.

Au siège de Saint-Etienne Métropole, 2, Avenue Gruner - 42000 Saint-Etienne :

- les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
- les vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,

- sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire-Enquêteur à la mairie de Rozier-Côtes-d'Aurec,
- lors des permanences du Commissaire-Enquêteur en mairie.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet par le Commissaire-Enquêteur au siège de Saint-Etienne Métropole,
- sur le site internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, commune de Rozier-Côtes-d'Aurec, 22, place du château - 42380 Rozier-Côtes-d'Aurec.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante :

<http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Saint-Etienne Métropole dès la publication du présent avis.

Le Commissaire-Enquêteur sera présent à la mairie de Rozier-Côtes-d'Aurec pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 14 octobre de 9h00 à 12h00,
- le jeudi 24 octobre de 13h30 à 17h00,
- le samedi 9 novembre de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 15 novembre de 9h00 à 12h00,

À l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le Commissaire-Enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de Saint-Etienne Métropole. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur au Préfet et à la mairie de Rozier-Côtes-d'Aurec pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de Saint-Etienne Métropole et sur son site internet à l'adresse suivante <http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la mairie de Rozier-Côtes-d'Aurec ainsi qu'au siège de Saint-Etienne Métropole, en un lieu accessible au public en tout temps.

170476700

VOTRE CONTACT

04 72 22 24 25

lpral@leprogres.fr

Les **samedis et dimanches**
dans **LE PROGRES**
Retrouvez toutes
LES PETITES ANNONCES
IMMO - AUTO - EMPLOI
BONNES AFFAIRES
RENCONTRES

Pour passer votre annonce,
téléphonez au 04 72 22 27 32
ou connectez-vous sur leprogres.fr